

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Aljal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Aljal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

42978

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 188P

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

SINNA KHADIJA

Date de naissance :

01/01/1966

Adresse :

68, rue Jean Jaures CASA

Tél. : 0661238433

Total des frais engagés : 10.05.2020 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01 JUL 2020

Nom et prénom du malade :

SINNA KHADIJA

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

maladie de l'oreille

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 10/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/09/20	2 x ECR		304,00	INP : 11111111111111111111111111111111 Dr. Charles HASSOUN 13/09/2029 - Chambre des docteurs de Beyrouth

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE Mme LUISSETTE SOYER 29, Rue Hassan II 06222 CASABLANCA	18/09/2020 28/09/2020 18/09/2020	193712 73,20 121100

Docteur MIR HASSANE

Maladies du Coeur et des vaisseaux CARDIOLOGUE

Diplômé des Universités de Paris V et VI
Diplômé d'échodoppler cardiaque (Paris VI)

Casablanca, le : 18/09/2020

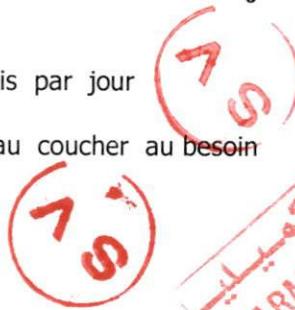
28.20
Mme. SINNAS Khadija

SULPIDAL 50 mg : 1 gél. 2 fois par jour

ZOPIDOX 10 mg : 1/2 comp. au coucher au besoin

45.00

73.20



Dr. Hassan MIR
Cardiologue
79, Rue Jaber B. Hayane
Bd ANFA
Casablanca
052227158 - 091113209

PER :
PPV :
LOT :
28.20



Adresse : N° 79 rue Jaber Ben Hayane, Bd ANFA
(en face de la commune Sidi Beyout), CP 20020, Casablanca

Bur : 0522222134 - 0520070709 Bur mobile : 0664514961 Urgences : 0661 13 83 31
ICE : 00168117200008 INP : 091113209 - Email : hassanemir@gmail.com

Docteur MIR HASSANE

Maladies du Coeur et des vaisseaux CARDIOLOGUE

Diplômé des Universités de Paris V et VI
Diplômé d'échodoppler cardiaque (Paris VI)

Casablanca, le : 29/09/2020

AB 15/09
Mme. SINNAS Khadija

STARVAL 80 mg : 1 comp. par jour le matin

*Dr. Hassanemir
Cardiologue
N° 79 rue Jaber Ben Hayane
Casablanca
Tél. 052222134 - 0520070709
0664514961
091113209*



Adresse : N° 79 rue Jaber Ben Hayane, Bd ANFA
(en face de la commune Sidi Beyout), CP 20020, Casablanca

Bur : 0522222134 - 0520070709 Bur mobile : 0664514961 Urgences : 0661 13 83 31
ICE : 0016811720008 INP : 091113209 - Email : hassanemir@gmail.com

Docteur MIR HASSANE

Maladies du Coeur et des vaisseaux CARDIOLOGUE

Diplômé des Universités de Paris V et VI

Diplômé d'échodoppler cardiaque (Paris VI)

Casablanca, le : 28/09/2020

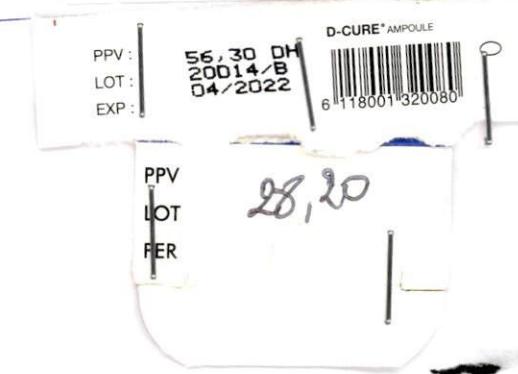
Mme. SINNAS Khadija

56,30 x3
SV

D CURE 25 000 UI : 2 amp. par semaines pendant 6 semaines

SULPIDAL 50 mg : 1 gél. 2 fois par jour

28,20
SV



Adresse : N° 79 rue Jaber Ben Hayane, Bd ANFA
(en face de la commune Sidi Beyout), CP 20020, Casablanca

Bur : 0522222134 - 0520070709 Bur mobile : 0664514961 Urgences : 0661 13 83 31

ICE : 00168117200008 INP : 091113209 - Email : hassanemir@gmail.com

Docteur MIR HASSANE

Maladies du Coeur et des vaisseaux CARDIOLOGUE

Diplômé des Universités de Paris V et VI
Diplomé d'échodoppler cardiaque (Paris VI)

Casablanca, le : 18/09/2020

Ordonnance

Mme. SINNAS Khadija

Faire après 8 heures de jeûne :

- Glycémie
- HbA1c
- Vitamine D

Dr. Hassane MIR
Cardiologue
Bd. Anfa 79 Rue Jaber Ben Hayane
Tel. 05 22 22 134 / 05 22 27 64 84
INP : 091113209

12/09/20
09/12/001
LABORATOIRES D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11 - 13, Rue Houcine BEN ALI
CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84

Adresse : N° 79 rue Jaber Ben Hayane, Bd ANFA
(en face de la commune Sidi Beyout), CP 20020, Casablanca

Bur : 0522222134 - 0520070709 Bur mobile : 0664514961 Urgences : 0661 13 83 31
ICE : 00168117200008 INP : 091113209 - Email : hassanemir@gmail.com

Cabinet de Cardiologie

Docteur Hassane MIR

79, rue Jaber Ben Hayane 20020 Casablanca

Tél : 05 22 22 21 34 / 58

INP : 091113209

NOTE D'HONORAIRES DU : 28/09/20

Nom du patient : SINNAS KHAADJA

Actes : HOLTER TENSIONNEL

Somme : (800,00) HTI

Quatre cent dirhams /

~~Dr. Hassane MIR
Cardiologue
Bd. Arafat 79 Rue Jaber B. Hayane
Tel: 05.22.22.21.34 / 58 - Casablanca
INP : 091113209~~

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biogiste

Docteur d'Etat en Pharmacie

Professeur Agrégé de Biochimie

de la Faculté de Nancy

Anatomo-cytopathologiste

de la Faculté de Paris VI

Ancien Maître-Assistant

C.H.U de Rabat

Pharmacien Biogiste

de l'Université Libre

de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro e0912001

N° Matricule:0001880 A

Analyses du 12.09.2020

Madame SINNAS Khadija
68 RUE JEAN JAURES CASABLANCA

RAM MUPRAS

Le 15 Septembre 2020

G VITD SERO HBA1 PDS1

TOTAL des B : 618 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 550,02 DH

Part à la charge du patient : 100% 550,02 DH

Net à payer : 550,02 DH

PAYE

LABORATOIRE D'APPLICATIONS
SCIENTIFIQUES
11 - 13, RUE HOUCINE BEN ALI
CASABLANCA - TEL: 05 22 27 64 84

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUE

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres  International

Dossier N°e0912001

Madame SINNAS Khadija

68 RUE JEAN JAURES CASABLANCA

Patiene née le 01.01.1944 76 ans

RAM MUPRAS

@

Enregistré le 12.09.2020 à 8h03

Edition du 12 Septembre 2020

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Glycémie à jeun

soit 1,08 g/l (0,82-1,15)

soit 6,00 mmol/l (4,55-6,38)

Valeurs de référence

Antériorités

21.01.20

1,10

6,11

Hémoglobine glycosylée HbA1C

5,40 % (4,80-5,90)

21.01.20

5,30

Interprétation : > 8% : Diabète mal équilibré.
< 6% : Niveau non diabétique.

PROTEINES ET VITAMINES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités

VITAMINE D: 25 HYDROXY VITAMINE D- D2+D3

(COBAS E601 - ROCHE)

Vitamine D

soit 14,4 ng/ml
soit 37 nmol/l

14.02.20

20,8

54

Interprétation :
- Carence : < 10 ng/ml (< 25 nmol/l)
- Insuffisance : 10 - 30 ng/ml (25-75 nmol/l)
- Normale : > 30 ng/ml (> 75 nmol/l)



Rapport de pression artérielle ambulatoire

Nom du patient : SINNAS Khadija

Date de test : 28/09/2020

Identité du patient : 280920

Date de naissance :

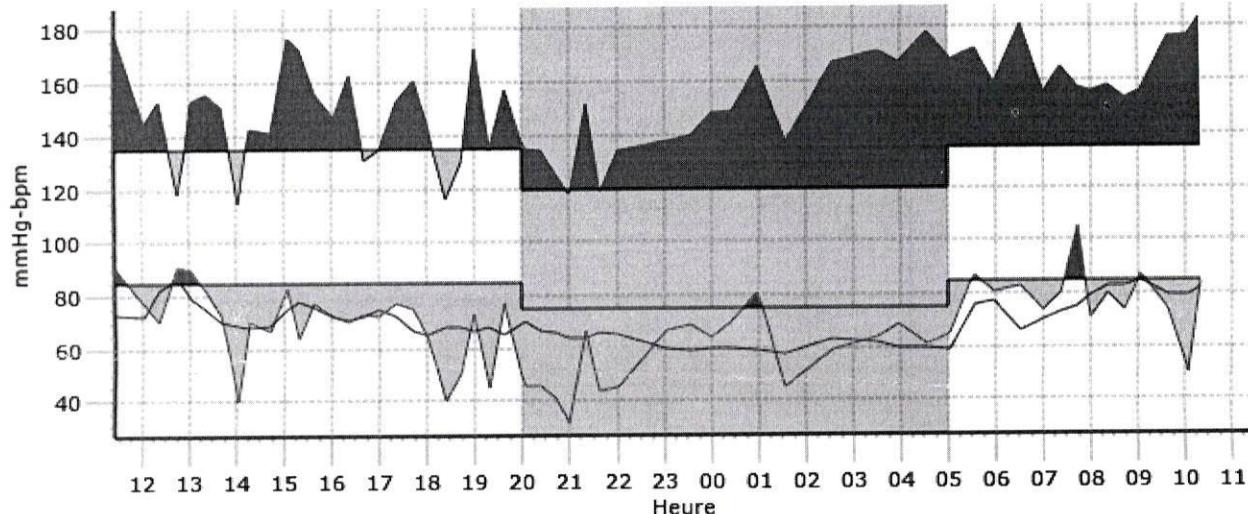
Sexe : Female

Synthèse d'interprétation

Conformément aux recommandations JNC 7 et AHA, les données de MAPA suggèrent :

- hypertension SYS 24 heures (152 mmHg) avec normal pression DIA 24 heures (68 mmHg)
- hypertension SYS éveil (154 mmHg) avec normal pression DIA éveil (73 mmHg)
- hypertension SYS sommeil (146 mmHg) avec normal pression DIA sommeil (57 mmHg)

Dim. pdt sommeil est 5,6 % SYS et 22,2 % DIA, Fléchissement (normal).



Résultats PA brachiale

Période	Heure	Échantillons	SYS moyenne mmHg (+/- Dév. Std.)	DIA moyenne mmHg (+/- Dév. Std.)	FC moyenne BPM (+/- Dév. Std.)	Charge de PA Sys (%)	Charge de PA Dia (%)
Globale	11:24-10:18 (22:54)	56	152 (+/-18,3)	68 (+/-15,6)	70 (+/-7,6)	84	12
Période d'éveil	05:00-20:00	39	154 (+/-17,7)	73 (+/-13,8)	74 (+/-6,3)	82	15
Période de sommeil	20:00-05:00	17	146 (+/-18,6)	57 (+/-13,5)	63 (+/-3,4)	88	6
Dim. pdt sommeil :	SYS = 5,6% DIA =22,2%						

Médecin traitant Dr.

Signature

Date

Médecin diagnostiquant Dr.

Signature

Date

Dr. Hassane MIR
Cardiologue
Bd. Anfa 10 Rue Jaber B. Hayane
Tel. 0522 22.21.54 / 58 - Casablanca
Tel. 0522 22.21.54 / 58 - Casablanca
09.11.13.209



Rapport de pression artérielle ambulatoire

Nom du patient :	SINNAS Khadija	Date de test :	28/09/2020
Identité du patient :	280920	Date de naissance :	Sexe : Female

Renseignements patient

Poids : Taille : Race :

Téléphone :

Adresse :

Antécédents médicaux du patient

Médicaments actuels

Aucun

Diagnostic du médecin

Enregistrement révélant une HTA systolique en période d'éveil et de sommeil.*

*Limites admises : moyenne d'éveil 135/85 mmHg, moyenne nocturne 120/70 mmHg

Motif du test

HTA ?

Dr. El Hassane MIR
Bd. Anfa 79 Rue 1000
Boulevard Hassan II Casablanca
Tél: 0522 221 51 11
Fax: 0522 221 51 11



Rapport de pression artérielle ambulatoire

Nom du patient : SINNAS Khadija

Date de test : 28/09/2020

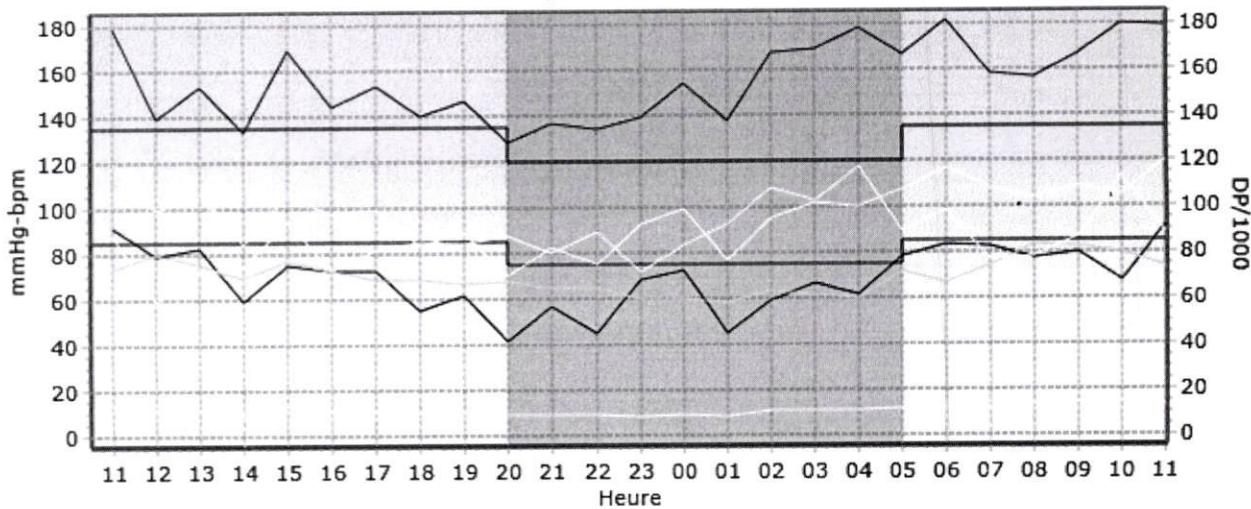
Identité du patient : 280920

Date de naissance :

Sexe : Female

Oscar 2 ABP Hourly Averages

Hourly Averages Graph
ABP Study = 28/09/2020 11:24:30



Averaged ABP Data

Heure	#	SYS/DIA (mmHg)	FC (BPM)	PAM (mmHg)	PP (mmHg)	DP/1000	SYSc/DIAc (mmHg)	PPc (mmHg)
totale	56	152 / 68	70	96	--	--	-- / --	--
Éveil	39	154 / 73	74	100	--	--	-- / --	--
Sommeil	17	146 / 57	63	87	--	--	-- / --	--
11:00 - 11:59	1	179 / 91	73	120	88	13,1	-- / --	--
12:00 - 12:59	3	139 / 79	80	99	59	11,1	-- / --	--
13:00 - 13:59	3	153 / 82	75	106	72	11,5	-- / --	--
14:00 - 14:59	3	133 / 59	69	84	74	9,1	-- / --	--
15:00 - 15:59	3	169 / 75	76	106	94	12,9	-- / --	--
16:00 - 16:59	4	144 / 72	72	96	72	10,4	-- / --	--
17:00 - 17:59	3	153 / 72	68	99	81	10,4	-- / --	--
18:00 - 18:59	3	140 / 55	68	83	85	9,4	-- / --	--
19:00 - 19:59	2	146 / 61	66	89	84	9,7	-- / --	--
20:00 - 20:59	4	128 / 41	67	70	87	8,6	-- / --	--
21:00 - 21:59	2	136 / 56	65	82	80	8,8	-- / --	--
22:00 - 22:59	1	134 / 45	65	75	89	8,7	-- / --	--
23:00 - 23:59	2	139 / 68	60	92	71	8,3	-- / --	--
0:00 - 0:59	3	154 / 72	60	99	83	9,2	-- / --	--
1:00 - 1:59	1	137 / 45	58	76	92	7,9	-- / --	--
2:00 - 2:59	1	167 / 59	63	95	108	10,5	-- / --	--
3:00 - 3:59	2	169 / 66	61	101	102	10,3	-- / --	--



Rapport de pression artérielle ambulatoire

Nom du patient :	SINNAS Khadija	Date de test :	28/09/2020
Identité du patient :	280920	Date de naissance :	Sexe : Female

Résultats PA centrale

Période	Heure	Échantillons	SYSc	DIAc	Alxc	Alxc@75	PAugc	PPc	PAMc
Globale	11:24-10:18 (22:54)		--	--	--	--	--	--	--
Période d'éveil	05:00-20:00		--	--	--	--	--	--	--
Période de sommeil	20:00-05:00		--	--	--	--	--	--	--

Patient name: KHADIJA SINNAS
Patient code: 180902005
Patient birthdate: 1944-01-01
Patient sex: Female

Institute name: DR MIR Hassane
Doctor name: admin
Record time: 2020-09-18 12:37:22
Printing time: 2020-09-18 11:44:11

HR [bpm]:
P-Q [ms]:
QRS [ms]:
QT [ms]:
QTc [ms]:
P [deg]:
QRS [deg]:
T [deg]:

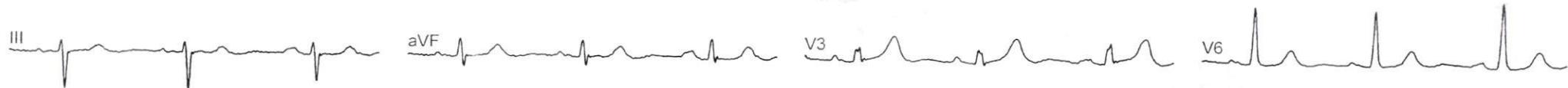
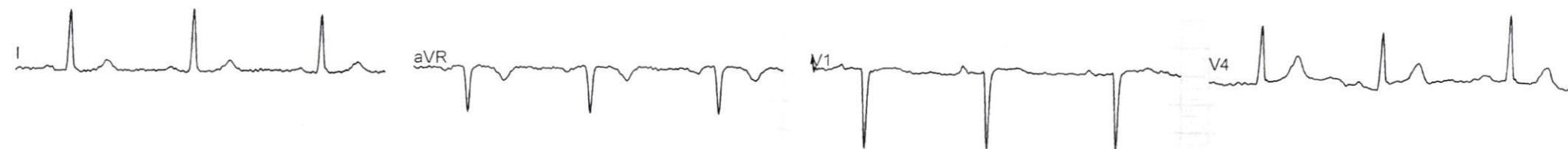
25 mm/s 10 mm/mV

On

On

P = 71'
T = 161'

NNMED
Inamed Média



10 mm/s 5 mm/mV



ECG normal

DR. Hassane MIR
Cardiologue
Bd. Anta 79 Rue Saber B. Hayane
Tel: 05.22.22.21.34 / 58 Casablanca
IN: 091113209